
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

SEANCE D'INSTALLATION

Vendredi 30 mai 1947

Présidence de M. Charles MARTIN-DU PAN, doyen d'âge,

puis de M. Pierre GUINAND, président.

Sommaire :

	Pages
1. Prestation de serment des membres du Conseil municipal entre les mains du président d'âge	7
2. Election du président et des vice-présidents	7
3. Election de deux secrétaires du Conseil municipal	10
4. Election de cinq membres de la commission taxatrice (loi sur les contributions publiques du 24 mars 1923, art. 309)	12
5. Nomination de cinq délégués de la Ville de Genève à la commission électorale (loi sur les votations et élection du 3 mars 1906, art. 22)	12
6. Election de treize membres de la commission du tourisme	12
7. Election de la commission des travaux publics (loi organique du 28 mars 1931, art. 21)	12
8. Nomination de la commission des écoles municipales	13
9. Nomination de la commission municipale de l'enfance, 12 membres dont trois peuvent être pris en dehors du Conseil municipal (arrêté du Conseil municipal du 23 avril 1947)	<i>Renvoyée</i>